



1 VOIE NOUVELLE
69250 ALBIGNY S/SAONE

**COMPTE - RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
D'ALBIGNY GYM**

Salle du Banquet – Espace Henri Saint Pierre - avenue Gabriel Péri (face à la mairie)
Albigny s/Saône
Jeudi 23 novembre 2023 – 20h30

PRÉSENTS

Sur 107 adhérentes et adhérents, 20 étaient présents ainsi que 1 animateur et 40 personnes excusées donnant leur pouvoir.
Le quorum est donc atteint.

I. BILAN MORAL SAISON 2022-2023 :

Rappel des effectifs :

101 adhérent(e)s: 78 adhérents inscrits 1 cours / semaine, 19 pour 2 cours / semaine et 4 pour 3 cours et +/semaine.

7 animateurs ont assuré 10 cours par semaine : Isabel, Marielle, Laurence, Paola, Vanessa, Vincent et Virginie. Vanessa, Isabel, Marielle et Vincent ont été rémunérés en CEA, Paola, Laurence et Virginie ont choisi le statut d'auto-entrepreneur et nous ont donc établi des factures chaque mois.

Marielle a été en arrêt de travail de septembre à décembre 2022, et Annabelle a assuré les cours en tant qu'auto-entrepreneur jusqu'aux vacances de Noël.

Planning des cours :

Lundi 10h30 : Gym douce axée séniors avec Vanessa – 15 inscrits
Lundi 17h15 : Renforcement musculaire avec Paola – 12 inscrits
Lundi 18h15 : Stretching avec Paola – 15 inscrits
Lundi 19h45 : Cross training avec Vincent – 15 inscrits
Mardi 19h00 : Sophrologie avec Virginie – 6 inscrits
Mardi 20h45 : Renforcement musculaire avec Isabel – 11 inscrits
Mercredi 10h00 : Gym douce axée séniors avec Vanessa – 15 inscrits
Mercredi 19h00 : Yoga avec Laurence – 18 inscrits - Cours de 1h15
Jeudi 18h00 : Pilates débutants avec Marielle - 9 inscrits
Jeudi 19h15 : Pilates intermédiaires avec Marielle – 10 inscrits

Affiliation fédération :

Nous adhérons à l'UFOLEP, ce qui nous permet de bénéficier d'une réduction sur les charges sociales.
Nous avons fait le choix de souscrire des licences (pratiquants sans assurance) seulement pour les membres du bureau. Nous ne souscrivons pas à l'assurance qu'ils proposent puisque l'ensemble des adhérents bénéficient des garanties souscrites auprès de notre assureur MAIF.

Assurance :

L'association a souscrit une assurance multirisque des associations et des collectivités auprès de la MAIF, décomposée en une partie assurance locative et une partie assurance des adhérents.

Cours pendant les vacances scolaires :

En théorie, le calendrier des cours est calqué sur le calendrier scolaire et les cours ne sont donc pas assurés durant les vacances scolaires. Toutefois, en fonction de la demande des adhérents, de la disponibilité des animateurs et surtout du budget, nous essayons d'assurer des cours 1 semaine sur les 2, sauf pendant les vacances de Noël.

Achat matériel :

Les matériels suivants ont été achetés en fin de saison :

- 5 coussins d'équilibre
- 5 cerceaux de Pilates
- 1 tapis de yoga
- 4 coussins bolster
- 1 pompe à ballons avec aiguilles
- 5 petits ballons
- 12 blocs de Pilates souple petit format

Un inventaire du matériel d'Albigny Gym a été effectué au mois de septembre 2023, et la liste a été affichée avec le stock, dans le local de ménage.

Animateurs :

Le bilan financier étant positif à la fin de la saison 2022-2023, des bons cadeaux ont été distribués aux professeurs pour les remercier de leur implication.

Ressenti sur les cours :

Cours de Vanessa :

Nous avons deux créneaux de gym douce, le lundi de 10h30 à 11h30 et le mercredi de 10h à 11h.

Le groupe du lundi se compose d'une dizaine de personnes et celui du mercredi d'une quinzaine. C'est un réel plaisir pour moi de retrouver ces deux groupes car l'ambiance y est conviviale, familiale. Tout le monde reste bien motivé malgré tous les exercices "agréables, ludiques et amusants", que je leurs propose chaque semaine (et pourtant parfois je leurs invente des exercices bien originaux...).

Le retour dans la salle de la maison des associations a été une aventure à rebondissement depuis la saison dernière. Mais nous voilà de retour, et nous avons la chance de pouvoir profiter des deux salles mitoyennes avec deux sols différents (l'un en dur et l'autre en tatamis puzzle), ce qui permet de varier les plaisirs en fonction des exercices et des différents moments du cours. Seul bémol la température un peu chaude en été et l'hiver à voir si le chauffage sera bien réglé. Je tiens à remercier encore une fois tous les adeptes de la gym douce car c'est grâce à eux que l'ambiance des cours est si formidable. Et merci au bureau pour leur implication et merci pour l'achat de matériel car grâce à cela nous pouvons proposer des cours au contenu très varié.

Cours d'Isabel :

C'est avec plaisir que je donne mon cours. Ambiance sympa.

Petite préférence des adhérentes pour la salle du lavoir.

Cours de Marielle :

J'ai toujours plaisir à venir.

La saison dernière fût plutôt clairsemée au niveau des présences concernant le cours débutant, mais cette saison s'avère très fructueuse en termes de participants. Toujours des adhérentes fidèles pour le deuxième cours.

Rien à redire sur le matériel disponible.

Cours de Laurence :

N/A

Cours de Paola :

La saison passée s'est déroulée dans la continuité de celles qui l'ont précédées. Les adhérentes ont été assidues, l'ambiance excellente, et les cours se sont fait sans problème. La Salle du Lavoir a été appréciée par tout le monde car sûrement bien plus fraîche durant les mois estivaux ; Petit bémol cependant pour le manque de matériel.

Le retour à la Maison des Associations cette saison est la seule réserve pour certaines adhérentes qui, à raison, craignent l'extrême chaleur qu'on peut atteindre dans la salle et aux horaires qui nous concernent. En effet, pratiquer du sport alors qu'il fait très chaud n'est sûrement pas recommandé !

Un grand merci au Bureau pour s'occuper si efficacement de l'Association et de nous tous !

Cours de Vincent :

Tout va bien. J'ai eu pas mal de changements cette saison qui vient de commencer, avec des nouvelles têtes et pas mal de départs d'anciens. La saison dernière, le fonctionnement était top à la salle du Lavoir. Cette saison les adhérents semblent comprendre ou sont compréhensifs sur le changement de salle, donc pas de problème.

Cours de Virginie :

La saison 2022/2023 a montré un groupe harmonieux et investi, faisant preuve de beaucoup de cohésion et d'écoute bienveillante. Cette fois encore de nouvelles participantes se sont intégrées pour un nouvel élan. J'espère rester sur cette dynamique pour cette nouvelle saison qui s'annonce prometteuse.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

II. BILAN FINANCIER

SAISON 2022-2023 : voir le bilan ci-joint

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

SAISON 2023-2024 : voir prévisions budgétaires ci-joint

Effectif :

107 adhérents(es) à ce jour. 87 adhérents inscrits 1 cours / semaine, 17 pour 2 cours / semaine et 3 pour 3 cours et +/semaine.

7 animateurs assurent les cours : Isabel, Céline (en remplacement de Laurence), Marielle, Paola, Vanessa, Vincent et Virginie.

Vanessa, Isabel, Vincent et Marielle sont rémunérés en CEA.

Céline, Paola, Virginie nous établissent des factures mensuelles.

Planning des cours :

Lundi 10h30 : Gym douce axée séniors avec Vanessa – 11 inscrits

Lundi 17h15 : Renforcement musculaire avec Paola – 15 inscrits

Lundi 18h15 : Stretching avec Paola – 19 inscrits

Lundi 19h45 : Metafit avec Vincent – 12 inscrits

Mardi 19h00 : Sophrologie avec Virginie – 6 inscrits

Mardi 20h45 : Renforcement musculaire avec Isabel – 12 inscrits

Mercredi 10h00 : Gym douce axée séniors avec Vanessa – 17 inscrits

Mercredi 19h00 : Yoga avec Céline – 12 inscrits – Cours de 1h15

Jeudi 18h00 : Pilates débutants avec Marielle – 14 inscrits

Jeudi 19h15 : Pilates intermédiaires avec Marielle – 14 inscrits

Déroulement des activités et salles :

La saison 2023-2024 a débuté avec des réajustements de dernière minute à opérer :

- Changement de salle : au mois de septembre 2023, la mairie a estimé un surcoût énergétique très important et a décidé de réduire les coûts pour la salle du lavoir. L'Association a donc été prévenue le 8 septembre par email que tous les cours auraient désormais lieu à la Maison des Associations. Le cours de Sophrologie étant incompatible avec le cours de chorale qui se trouve sur le même créneau dans la petite salle voisine, la mairie a accepté que ce cours-là reste à la Salle du Lavoir. Si la salle du lavoir n'est pas disponible, la mairie met automatiquement la salle du banquet (Espace Henri St Pierre) à disposition.

Rappel : la relocalisation des cours d'Albigny Gym à la Salle du Lavoir sur la période du Covid était une solution provisoire. Il était prévu à terme que tous les cours soient dispensés à nouveau à la Maison des Associations. De plus, avec les travaux de l'Espace Henri Saint-Pierre et le KBC qui s'est développé, la Mairie a dû trouver des solutions temporaires qui ont plutôt bien fonctionnées les saisons passées.

- Cours de Yoga : Laurence nous a envoyé un message le 5 septembre nous faisant part de son désir d'arrêter les cours de yoga avec Albigny Gym pour des projets personnels. Elle a continué à assurer les cours jusqu'aux vacances de Toussaint, le temps que nous trouvions un autre professeur (tâche ardue compte tenu de la période : tous les agendas des professeurs sont bouclés à cette époque). La transition a été difficile pour certains adhérents (changement de méthode), et pour le nouveau professeur (Céline) qui a contracté le covid.

- Les vieux tatamis de la grande salle n'ont pas été enlevés comme prévu, avant la reprise des cours le 11 septembre 2023. Ils n'ont finalement été retirés que le 28 septembre, après plusieurs relances auprès du KBC. Les Tatamis puzzle étaient en phase de test et pouvaient être démontés s'ils n'étaient pas adaptés aux différentes activités. Mais les retours ont été positifs jusqu'à présent.

- Des cours de l'Association KBC ont été planifiés dans la petite salle en même temps que certains cours d'Albigny Gym, alors que nous devions avoir les deux salles. Cela représente une gêne pour le cours de Pilates qui exige de la concentration et qui se trouve perturbé par un cours bruyant dans la petite salle. Malgré cela, la cohabitation se passe bien. Le groupe est agréable, reste à l'écoute et aide à ranger le matériel !

Pour la saison prochaine, il est prévu que la Mairie organise une réunion avec Albigny Gym, la danse (chorale), et le KBC afin d'adapter le planning à tous les cours.

Les tatamis puzzle ne sont pas retirés à chaque cours (trop contraignant) et ne sont pas adaptés à tous les cours, mais certains professeurs d'Albigny Gym les utilisent.

Le chauffage a été enclenché tardivement dans les bâtiments communaux. Les adhérents se sont plaints du froid dans certains cours (Stretching, Pilates, Yoga). Il subsistait toujours un problème de chauffage dans la grande salle, mais le problème a été résolu le 23 novembre.

Le chauffage ne fonctionne que sur les horaires de cours. Il s'enclenche avant le début des cours afin que les salles soient déjà chauffées à l'arrivée des animateurs et adhérent(e)s.

Stockage du matériel :

L'ardoise Velleda et les stylos sont restés entreposés dans le placard de la salle du Lavoir pour le cours de Sophrologie. Les 10 tapis de gymnastique, eux, ont été rapatriés à la MDA.

La majorité du matériel est stocké dans le local de ménage à proximité de la petite salle. L'accès au lavabo doit rester dégagé. Il devient difficile de stocker tout le matériel dans le local de ménage. La Mairie doit s'occuper de l'installation de filets (qui partent du sol, pour les gros ballons) afin de stocker une partie du matériel plus efficacement. Marielle préférerait des supports pour empiler les ballons les uns sur les autres. La Mairie va étudier les propositions.

La mairie va ajouter une étagère prochainement dans le placard mural (côté fenêtre). Attention, tous les professeurs n'ont pas les clés et la mairie ne nous fournira pas de clés supplémentaires. Il faut donc que l'association s'organise pour donner accès à ce matériel. Une animatrice souhaiterait que la chaîne hifi puisse rester dans ce placard.

La Maison des Associations est catégorisée comme étant un ERP (bâtiment accueillant du public). La commission de sécurité demande à ce que les ERP gardent les espaces dédiés à leur vrai fonctionnement (par ex. la douche ne peut pas devenir un espace de stockage). Si nous voulons changer la fonction des pièces, il faut faire une déclaration de modification des espaces, ce qui n'est pas pertinent pour des petits espaces de 3 m². Rappel de la mairie : dans certaines communes, les associations n'ont pas d'espace de stockage dédié.

Si des espaces de stockage supplémentaires doivent être trouvés, nous pouvons envisager de mettre des caisses à roulettes sous les bancs des vestiaires côté grande salle (nous ne pouvons rien stocker en hauteur pour des raisons de sécurité).

Nous ne pouvons pas stocker de matériel dans le local électrique. L'armoire électrique doit rester accessible. La mairie a prévu de retirer le frigo qui se trouve dans ce local, afin de faire de la place. Les gros tapis de gym vert doivent être idéalement stockés à plat. Ils peuvent être directement placés dans la grande salle – comme c'était le cas dans le passé.

Les plateformes de step ont été placées sous le tableau blanc, dans la grande salle (près de l'entrée).

Les bolsters (qui représentent un coût) ne peuvent être stockés que dans un espace sécurisé.

Le KBC et judo proposent également de nous donner accès à leur armoire sécurisée (côté ascenseur, vers la cage d'escalier). Nous pourrions y stocker des archives de l'Association.

Tarifs des cours :

Les tarifs n'ont pas augmenté depuis plusieurs années. Tant que les salles nous sont allouées gratuitement par la Mairie et que les bilans sont positifs, il n'est pas prévu d'augmentation.

L'Association ne fait toujours pas payer de cotisation. Les adhérents ne payent que l'adhésion aux cours.

Attention : les règlements doivent se faire en début d'année, qu'ils soient étalés ou non. Ils doivent être remis en intégralité lors de l'inscription. Les tarifs ne sont pas appliqués au prorata des heures de cours effectuées. Si des adhérents s'inscrivent en cours d'année, il faut consulter le Bureau pour connaître les tarifs en vigueur.

L'Association étudie les adhésions dématérialisées pour la saison prochaine.

Assurance :

L'association souscrit une assurance multirisque des associations et des collectivités auprès de la MAIF, décomposée en une partie assurance locative et une partie assurance des adhérents. Cette assurance est valable dans toutes les salles de la commune d'Albigny sur Saône. Elle est affichée dans la salle de la Maison des Association au 2^{ème} étage.

Hygiène et Sécurité :

Un document unique a été rédigé afin d'évaluer les risques en termes d'hygiène et sécurité au sein de l'Association.

La porte d'accès au bâtiment (porte sud -première porte côté parking) ne s'ouvre pas correctement avec le badge. La serrure seule ne peut pas être changée (système trop ancien). Il faudrait refaire l'ensemble de la porte, ce qui représente un coût élevé. La Mairie est en cours de réflexion sur des solutions de rénovation. L'accès peut se faire par l'autre porte qui se trouve à proximité, sous le porche.

Depuis deux mois, le plan Vigipirate est en vigueur dans la commune. La Maison des Associations n'est plus en accès libre aux horaires de cours et les entrées ne doivent pas être maintenues ouvertes à l'aide de chaises. Les professeurs devront attendre leurs adhérents à l'entrée du bâtiment avant le début des cours, et répondre à l'interphone pour les retardataires.

A noter qu'en fin de saison, il ne sera pas nécessaire cette année de rendre les badges, ceux-ci ayant été programmés jusqu'en juillet 2026.

Un email sécurité sera envoyé à tous les animateurs et adhérents pour information.

Ménage :

La Mairie nous prête les salles gratuitement, et prend en charge les fluides (électricité et l'eau). L'entretien des locaux (salles et parties communes) est à la charge des associations.

Fin octobre nous avons signé un contrat d'1h par mois pour le nettoyage de la grande salle (société Philclean). En complément, certains de nos animateurs et membres du Bureau passent également l'aspirateur régulièrement.

La petite salle et les parties communes sont également utilisées par d'autres associations. Des discussions sont à venir avec ces associations afin de trouver des solutions de mutualisation d'entretien.

Cours pendant les vacances scolaires :

Pour cette saison encore, nous maintenons les activités 1 semaine (au choix des animateurs et des adhérents) durant la période des vacances scolaires sauf pour les vacances de Noël.

Les cours seront assurés jusqu'au jeudi 4 Juillet 2024.

Animateurs :

Nous avons décidé cette saison de procéder à une augmentation des taux horaires de nos animateurs. Cette augmentation (en moyenne 7%) est rétroactive à début septembre. En fin de saison, si les finances de l'association le permettent, nous envisageons de remercier nos animateurs à l'aide de bons cadeaux. Ceci sera discuté au sein du bureau courant juin 2024.

Bureau :

Appel à candidature pour remplacement du poste de Trésorière à partir de la saison prochaine (avec recouvrement avant l'été 2024). La trésorière actuelle restera active au sein de l'Association. Toute autre candidature est également la bienvenue pour aider les membres du Bureau actuel sur différentes tâches, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous appeler si vous êtes intéressés 😊

Nous tenons à remercier chaleureusement nos animateurs pour la qualité de leurs cours et leur implication dans le bon fonctionnement de l'association, nos adhérents qui s'inscrivent chaque année de plus en plus nombreux et qui continuent à nous faire confiance, ainsi que la Mairie pour son soutien !

Questions / Remarques diverses :

RAS

La séance s'est clôturée à 21h50.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes lors de cette Assemblée Générale qui s'est terminée par un verre de l'amitié.

Signatures :

La Présidente	La Trésorière	La Secrétaire
Sophie BELLE	Karine FRADIN	Delphine BUFORN
Sophie Bellé 	Karine FRADIN 	Delphine BUFORN 

Présentation du compte de résultat sous forme de liste - système abrégé

COMPTE DE RESULTAT		
Encaissements/Décaissements	Exercice N 2022-2023	Exercice N-1 2021-2022
Produits d'exploitation (I) :		
Vente de marchandises, de produits fabriqués		
Prestations de services stages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	1 000 €	1 000 €
Dons		
Legs et donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits (Cotisations)	19 497 €	16 619 €
TOTAL I	20 497 €	17 619 €
Charges d'exploitation (II) :		
Achats fournitures et pots associatifs	570 €	664 €
Variation de stocks		
Assurance	313 €	300 €
Rémunération intermédiaires Ménage		
adhésion UFOLEP-FOL	248 €	236 €
Services bancaires	48 €	31 €
Autres charges externes Bons Cadeaux animateurs	380 €	
Impôts, taxes et versements assimilés (AFDAS)	95 €	123 €
Rémunération du personnel (salariés)	7 012 €	6 036 €
Charges sociales	2 926 €	2 360 €
Autres charges de personnel (entrepreneurs)	7 010 €	7 620 €
Subventions accordées par l'association		
Dotation aux amortissements et dépréciations		
Dotation aux provisions		
Autres charges		
TOTAL II	18 602 €	17 370 €
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		
Produits financiers (III) - Intérêts livret	170 €	13 €
Charges financières (IV)		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	170 €	13 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (A-B)		
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		- €
Impôts sur les sociétés		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	20 667 €	17 632 €
TOTAL DES CHARGES	18 602 €	17 370 €
EXCEDENT OU DEFICIT	2 065 €	262 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits :		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024	
ADHESIONS (107 adhérents)	20 409,00 €
SUBVENTION MAIRIE	500,00 €
INTERETS LIVRET	360,00 €
TOTAL Recettes	21 269,00 €
SALAIRES+CHARGES	18 545,00 €
FOURNITURES ET POTS DIVERS	450,00 €
UFOLEP+FOL 69	250,00 €
ASSURANCE	330,00 €
UNIFORMATION AFDAS	150,00 €
FRAIS BANCAIRES	48,00 €
MENAGE	600,00 €
BONS CADEAUX ANIMATEURS	350,00 €
TOTAL Dépenses	20 723,00 €
Bénéfices	546,00 €